

**SOCIETE FRANCAISE DE CERAMIQUE**  
**CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CERAMIQUE**

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 24 AOUT 1950  
6-8, RUE DE LA REUNION - LES ULIS - 91955 COURTABOEUF CEDEX - TEL : 01 56 56 70 00 - FAX : 01 64 46 20 28  
E-mail : soc.fr.ceram@ceramique.fr - http : //www.ceramique.fr

Affaire: A1596  
N / Réf. : 08217

**DECIZE CARRELAGES**

Date de réception des échantillons : 10/11/2010

Date de réalisation de l'essai : 29/11/2010

**RAPPORT D'ESSAI N° CX 10-02046**

Nature de l'essai : **DETERMINATION DE LA RESISTANCE AUX TACHES**

N° SFC : **36213** Désignation de l'échantillon :  
**Carreaux non émaillés, série 4**  
**réf. PARME, format 150 x 150 x 10 mm**

Etat du produit : **Neuf**

Document(s) normatif(s) : **NF EN ISO 10545-14**

**RESULTATS**

Agent tachant	Classement des carreaux
Agent tachant vert dans de l'huile légère.	5
Solution alcoolique iodée.	5
Huile d'olive.	2

**Légende :**

- Classe 5 - agent nettoyant utilisé : eau chaude
- Classe 4 - agent nettoyant utilisé : agent faiblement actif
- Classe 3 : agent nettoyant utilisé : agent fortement actif
- Classe 2 - agent nettoyant utilisé : solvant
- Classe 1 - tache non effacée

Courtaboeuf, le 22 décembre 2010

Le Responsable des Essais " Carreaux "   
Isabelle VIARD

Ce rapport comporte 1 page.

Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

L'échantillonnage n'ayant pas été effectué par la Société Française de Céramique, les résultats portés au présent rapport ne concernent que l'échantillon reçu au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

**cofrac**



SUSPENSION VOLONTAIRE  
D'ACCREDITATION SUITE  
AU DEMANDEMENT  
ESSAIS



Affaire: A1596  
N / Réf. : 08217

**DECIZE CARRELAGES**

Date de réception des échantillons : 10/11/2010

Date de réalisation de l'essai : 29/11/2010

**RAPPORT D'ESSAI N° CX 10-02049**

**Nature de l'essai :** DETERMINATION DE LA RESISTANCE AUX TACHES

**N° SFC :** 36216  
**Désignation de l'échantillon :**  
*Carreaux non émaillés, série 1*  
*réf. UNI ROUGE, format 100 x 100 x 9 mm*

**Etat du produit :** Neuf

**Document(s) normatif(s) :** NF EN ISO 10545-14

**RESULTATS**

Agent tachant	Classement des carreaux
Agent tachant vert dans de l'huile légère.	5
Solution alcoolique iodée.	5
Huile d'olive.	4

**Légende :**

- Classe 5 - agent nettoyant utilisé : eau chaude
- Classe 4 - agent nettoyant utilisé : agent faiblement actif
- Classe 3 : agent nettoyant utilisé : agent fortement actif
- Classe 2 - agent nettoyant utilisé : solvant
- Classe 1 - tache non effacée

Courtaboeuf, le 22 décembre 2010

Le Responsable des Essais " Carreaux "  
Isabelle VIARD

Ce rapport comporte 1 page.

Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

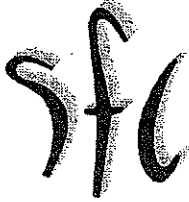
L'échantillonnage n'ayant pas été effectué par la Société Française de Céramique, les résultats portés au présent rapport ne concernent que l'échantillon reçu au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

**cofrac**



SUSPENSION CONTAIRE  
D'ACCREDITATION SUITE  
AU DEMANDEMENT  
ESSAIS



Affaire: A1596  
N / Réf. : 08217

**DECIZE CARRELAGES**

Date de réception des échantillons : 10/11/2010

Date de réalisation de l'essai : 29/11/2010

### **RAPPORT D'ESSAI N° CX 10-02048**

**Nature de l'essai :** DETERMINATION DE LA RESISTANCE AUX TACHES

**N° SFC :** 36215  
**Désignation de l'échantillon :**  
*Carreaux non émaillés, série 3*  
*réf. BLEU PALE, format 150 x 150 x 10 mm*

**Etat du produit :** Neuf

**Document(s) normatif(s) :** NF EN ISO 10545-14

#### **RESULTATS**

<b>Agent tachant</b>	<b>Classement des carreaux</b>
<b>Agent tachant vert dans de l'huile légère.</b>	<b>5</b>
<b>Solution alcoolique iodée.</b>	<b>5</b>
<b>Huile d'olive.</b>	<b>2</b>

**Légende :**

- Classe 5 - agent nettoyant utilisé : eau chaude
- Classe 4 - agent nettoyant utilisé : agent faiblement actif
- Classe 3 : agent nettoyant utilisé : agent fortement actif
- Classe 2 - agent nettoyant utilisé : solvant
- Classe 1 - tache non effacée

Courtaboeuf, le 22 décembre 2010

Le Responsable des Essais " Carreaux "  
Isabelle VIARD

Ce rapport comporte 1 page.

Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

L'échantillonnage n'ayant pas été effectué par la Société Française de Céramique, les résultats portés au présent rapport ne concernent que l'échantillon reçu au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.



**SOCIETE FRANCAISE DE CERAMIQUE**  
**CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CERAMIQUE**

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 24 AOUT 1950

6-8, RUE DE LA REUNION - LES ULIS - 91955 COURTABOEUF CEDEX - TEL : 01 56 56 70 00 - FAX : 01 64 46 20 28

E-mail : soc.fr.ceram@ceramique.fr - http : //www.ceramique.fr

Affaire: A1596

N / Réf. : 08217

**DECIZE CARRELAGES**

Date de réception des échantillons : 10/11/2010

Date de réalisation de l'essai : 29/11/2010

**RAPPORT D'ESSAI N° CX 10-02047**

Nature de l'essai : **DETERMINATION DE LA RESISTANCE AUX TACHES**

N° SFC : 36214  
Désignation de l'échantillon :  
*Carreaux non émaillés, série 2*  
*réf. BLANC, format 150 x 150 x 10 mm*

Etat du produit : Neuf

Document(s) normatif(s) : NF EN ISO 10545-14

**RESULTATS**

Agent tachant	Classement des carreaux
Agent tachant vert dans de l'huile légère.	5
Solution alcoolique iodée.	5
Huile d'olive.	2

**Légende :**

- Classe 5 - agent nettoyant utilisé : eau chaude
- Classe 4 - agent nettoyant utilisé : agent faiblement actif
- Classe 3 : agent nettoyant utilisé : agent fortement actif
- Classe 2 - agent nettoyant utilisé : solvant
- Classe 1 - tache non effacée

Courtaboeuf, le 22 décembre 2010

Le Responsable des Essais " Carreaux "  
Isabelle VIARD

Ce rapport comporte 1 page.

Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

L'échantillonnage n'ayant pas été effectué par la Société Française de Céramique, les résultats portés au présent rapport ne concernent que l'échantillon reçu au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

**cofrac**



SUSPENSION TEMPORAIRE  
D'ACCREDITATION EN SUITE  
AU DEMI-ACCREDITATION  
ESSAIS



**SOCIETE FRANCAISE DE CERAMIQUE  
CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CERAMIQUE**

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 24 AOUT 1950  
6-8, RUE DE LA REUNION - LES ULIS - 91955 COURTABOEUF CEDEX - TEL : 01 56 56 70 00 - FAX : 01 64 46 20 28

E-mail : soc.fr.ceram@ceramique.fr - http : //www.ceramique.fr



Affaire: A1007  
N / Réf. : 08233

**ETS WINCKELMANS  
LOMME**

Date de réception des échantillons : 10/11/2010

Date de réalisation de l'essai : 06/12/2010

**RAPPORT D'ESSAI N° CX 10-01945**

Nature de l'essai : **DETERMINATION DE LA RESISTANCE AUX TACHES**

N° SFC : **36385**  
Désignation de l'échantillon :  
*Carreaux non émaillés, série HEXAGONE  
réf. ROUGE DB46, format 100 x 100 x 9 mm*

Etat du produit : **Neuf**

Document(s) normatif(s) : **NF EN ISO 10545-14**

**RESULTATS**

Agent tachant	Classement des carreaux
Agent tachant vert dans de l'huile légère.	5
Solution alcoolique iodée.	5
Huile d'olive.	5

**Légende :**

- Classe 5 - agent nettoyant utilisé : eau chaude
- Classe 4 - agent nettoyant utilisé : agent faiblement actif
- Classe 3 : agent nettoyant utilisé : agent fortement actif
- Classe 2 - agent nettoyant utilisé : solvant
- Classe 1 - tache non effacée

Courtaboeuf, le 14 décembre 2010

Le Responsable des Essais " Carreaux "  
**Isabelle VIARD**

Ce rapport comporte 1 page.

Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

L'échantillonnage n'ayant pas été effectué par la Société Française de Céramique, les résultats portés au présent rapport ne concernent que l'échantillon reçu au laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.



SUSPENSION OBLIGATOIRE  
D'ACCREDITATION EN SUITE  
AU DEMI-ACCREDITEMENT  
ESSAIS